

Lettre Emploi

Pays des vallons de Vilaine - n°57

Offres d'emploi

Commis de cuisine H/F - établissement scolaire - Bain de Bretagne

Mission : Aide à la préparation des repas en collectivité (entrées, plats et desserts).

18h50 hebdo, de 06h30 à 11h30, les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Profil : Expérience exigée de 1 an.

Envoyer CV + lettre de motivation à alliainterim@wanadoo.fr

ou contacter Emmanuelle POIX au 02 99 65 18 32

Allia Intérim - 65, boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 Rennes

Mécanicien automobile H/F - Aéroport - Saint Jacques de la Lande

Mission : Entretien courant d'un parc de véhicules légers (vidanges, freins, montage de moteurs).

Travail du lundi au vendredi.

Horaires : 09h00-12h00 / 14h00-18h00

Rémunération : 10,32 €/brut.

Envoyer CV + lettre de motivation à alliainterim@wanadoo.fr

ou contacter Emmanuelle POIX au 02 99 65 18 32

Allia Intérim - 65, boulevard de la Tour d'Auvergne - 35000 Rennes

3 Menuisiers qualifiés H/F - ECM Agencement - Guichen

CDD suivi d'un CDI temps plein (horaires à définir avec l'employeur).

Diplôme en menuiserie agencement exigé. Débutant accepté. Voiture et permis B

Rémunération : à définir avec l'employeur.

Envoyer CV et lettre de motivation à ECM agencement - Z.A. des Grées Madame - 35580 GUICHEN

Vendeur sur les marchés H/F - GAËC ROBIN - Bréal-sous-Montfort

Les mardi, mercredi et jeudi : préparation du camion et vente. Les autres jours : préparation des produits pour la vente (mise en caisses,...).

CDD de 6 mois, 35 heures hebdo de 05h30 à 17h00 du lundi au vendredi.

Permis B demandé ou en cours, dynamique.

Téléphoner, Madame MANGENOT au 02 99 60 41 81

Serveur H/F - Restaurant Le Bellevue - Bréal-sous-Montfort

CDD de 6 mois, 80 à 100 heures/mois.

Serveur polyvalent, aide en cuisine.

Rémunération : SMIC hôtelier.

Débutant accepté.

Téléphoner, Monsieur TARDIFF au 02 99 60 04 20 entre 10h00 et 12h00

Serveur H/F en contrat de professionnalisation - Faculté des Métiers - Bruz

pour préparer le CQP serveur sur 12 mois en alternance.

Démarrage immédiat.

Lieu de formation : Bruz.

Rémunération : pourcentage du SMIC en fonction de l'âge.

Contactez la Faculté des Métiers - Campus de Ker Lann - BP. 17201 - 35172 Bruz Cédex
Nadia MÉRIL au 02 99 05 45 45

Statistiques chômage

Vous trouverez des informations relatives à la situation de l'emploi en Ille-et-Vilaine à fin octobre 2008 sur le site de la Direction du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Ille et Vilaine : www.ddtefp35.travail.gouv.fr

Ille et Vilaine : 5.2%*	Bretagne : 6.0%*	France : 7.2%*
-------------------------	------------------	----------------

* demandeurs d'emploi de catégorie 1 inscrits à l'ANPE fin octobre 2008

Agenda

Forum des réseaux d'entreprises

La 2ème édition est organisée le **11 décembre à 14h30** par la CCI de Rennes.

Lieu : Le Diapason (Campus de l'Université Rennes 1).

Table-ronde : "Comment améliorer la performance de mon entreprise grâce au fonctionnement en réseau ?"

Actualités du GREF

Infos locales

Les secteurs d'activité bretons qui vont recruter en 2009

Malgré la crise et la dégradation du chômage breton en octobre (+3,6% entre septembre et octobre 2008), certains secteurs restent dynamiques (services à la personne,...) et auront toujours besoin de recruter. L'article du Télégramme dresse un panorama des secteurs bretons qui recruteront en 2009 : les banques, les assurances, les télécommunications, le transport ferroviaire, les énergies nouvelles et électriques, l'agriculture, l'agroalimentaire et enfin, les services à la personne. Au total, tous ces secteurs pourraient créer plus de 3 000 postes, dans la région, en 2009.

[Télécharger l'étude sur le marché du travail breton en octobre 2008, sur le site de la DRTEFP Bretagne](#)

Le Télégramme, 29/11/08, Ouest-France, 29-30/11/08

L'agriculture : moteur de l'économie bretonne

Ouest-France a publié le 25 novembre un supplément consacré au rôle et à la place de l'agriculture dans l'économie bretonne. Outre des interviews d'acteurs et d'experts, ce cahier spécial dresse un état des lieux de l'agriculture, et aborde les mutations et évolutions (agriculture biologique, crise de production) auquel se trouve confronté le secteur. L'agriculture bretonne emploie 80 000 personnes et compte 18 000 jeunes en lycée agricole ; 85% d'entre-eux trouveront un emploi à l'issue de leur formation. Les jeunes agriculteurs s'installent à leur compte en moyenne à 29 ans, et ont besoin d'un budget d'environ 200 000 €. Le Conseil régional de Bretagne leur apporte une aide à l'installation (il y a consacré 2 millions d'euros en 2007) car de nombreux freins subsistent : le prix des terres, la pression urbaine, et la course à l'agrandissement des exploitations.

Lire l'étude sur L'agriculture et l'agroalimentaire bretonne en 2007, de la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne. Emprunt gratuit et à distance au centre de ressources du GREF Bretagne (documentation@gref-bretagne.com)

Ouest-France, suppl. 25/11/08 ; Ouest-France, 29-30/11/08

Plans sociaux et chômage partiel : le point dans le département

Le département connaît des plans sociaux et des situations de chômage partiel. Sur le pays de Rennes, Alcatel a fermé son site cessonais qui employait 55 salariés ; le site rennais est maintenu mais une quarantaine de salariés ont rejoint le site d'Orvault (Loire-Atlantique), ou ont démissionné. La société La Barre-Thomas va réduire ses effectifs, et PSA Peugeot-Citroën arrête les lignes de production de nuit de la C5. Dans le Pays de Vitré, le fabricant de chaussures Noël va licencier 35 personnes, et l'équipementier automobile Cooper va mettre 600 salariés (sur 700) au chômage partiel. A Saint-Malo, l'entreprise de fertilisant agricole Timac va aussi connaître le chômage partiel. Installée à Tinténiac, l'entreprise Sanden, sous-traitant automobile, va fermer 19 jours en fin d'année et se séparer de 50 de ses intérimaires. Dans le pays de Redon, 16 entreprises (bâtiment, coiffure et garage) connaissent de sérieuses difficultés. Des cellules de reclassement ou des bureaux de l'emploi sont mis en place.

Ouest-France, 27/11/08, 28/11/08, 29-30/11/08 ; Ouest-France, éd. Ille-et-Vilaine, 28/11/08

Infos nationales

Plan de soutien à l'emploi des personnes handicapées

Face à la crise économique, l'Agefiph lance un plan de soutien à l'emploi des personnes handicapées. Ce plan d'urgence, qui sera mis en place à compter du 1er janvier 2009 pour deux ans, mobilise 130 millions d'euros. Intervenant en complément des différentes aides à l'emploi de l'Agefiph, ce plan a vocation à aider les personnes handicapées rencontrant le plus de difficultés à s'insérer : bénéficiaires des minima sociaux, seniors, jeunes et personnes peu qualifiées.

[Télécharger le communiqué de presse sur le site de l'Agefiph](#)

Le Quotidien Bref social, 19/11/08

Handicap : la Fonction publique interpellée

A l'occasion d'un déplacement dans le cadre de la 12ème semaine pour l'emploi des personnes handicapées Valérie Létard, secrétaire d'Etat chargée de la solidarité, a rappelé la volonté du gouvernement et du Président de la République de garantir l'accès au savoir, à la formation et à l'emploi des personnes handicapées au sein notamment, du Pacte national pour l'emploi des personnes handicapées. Elle a également lancé un appel à l'ensemble de la fonction publique pour l'emploi des handicapés. Le taux d'emploi global des personnes handicapées dans les trois fonctions publiques n'est que de 3,55 % indique le communiqué

[Lire le communiqué sur le site du ministère du Travail](#)

AEF, 24/11/08

Emploi des seniors : développer le tutorat

"Donner un coup de fouet au tutorat entre générations": c'est l'un des moyens envisagés par Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, pour développer l'emploi des seniors en France. Il attend en particulier les conclusions du rapport Masingue sur le sujet, qui doit lui être remis "d'ici deux semaines" et devrait constituer "une boîte à idées afin de développer le tutorat" et un "outil de réflexion très utile dont les experts, les DRH et les partenaires sociaux pourront se saisir".

[En savoir plus sur le site Senior actu](#)

AEF, 24/11/08

La mise en place de « Pôle emploi »

A l'occasion du conseil des ministres du 26 novembre, le secrétaire d'État chargé de l'emploi a présenté une communication relative à la mise en place de « Pôle emploi ». Celle-ci va s'accélérer à t-il indiqué. L'objectif est que la réforme s'applique sur le terrain dès janvier 2009, avec - outre les 100 premiers guichets uniques, un site internet et un numéro d'appel uniques - la mise en place d'une offre de service rénovée.

[Lire la communication sur le site du Premier ministre](#)

AEF, 26/11/08

Propositions "emploi" du plan de relance de la Commission européenne

La Commission européenne a présenté le 26 novembre un plan de relance qui repose sur des mesures à court terme pour stimuler la demande, préserver l'emploi et restaurer la confiance, et sur des "investissements intelligents" pour assurer une augmentation de la croissance et une prospérité durable à long terme. Afin de protéger l'emploi et promouvoir l'esprit d'entreprise, une série de quatre actions ont été présentées : lancer une vaste initiative européenne en faveur de l'emploi, créer une demande de main-d'oeuvre, Améliorer l'accès au financement pour les entreprises et réduire les charges administratives et promouvoir l'esprit d'entreprise. La communication présente ces actions dans le détail.

[Télécharger la communication sur le site de la commission](#)

AEF, 26/11/08

Adoption définitive du RSA

Le projet de loi généralisant le RSA (revenu de solidarité active) et réformant les politiques d'insertion a été définitivement adopté par le Parlement le 27 novembre. Le Revenu de solidarité active (RSA) de Martin Hirsch, remplacera le RMI et l'API (parents isolés) à partir du 1er juillet 2009. La loi modifie également le mode de calcul de l'obligation d'emploi à partir de 2009.

Le Quotidien de la formation, 28/11/08

Parcours de découverte des métiers et des formations

Une récente circulaire appelle les recteurs à établir, pour le 23 octobre 2008, un cahier des charges académique permettant l'organisation des parcours de découverte des métiers et des formations dans les établissements volontaires. Cette circulaire définit les finalités et les objectifs de ces parcours, en décline les modalités et détaille des outils de mise en oeuvre. Elle concerne tous les élèves, dès la classe de 5e.

Dans un souci d'égalité des chances, tous les élèves sont concernés par ces parcours qui, à la rentrée 2009, devront être mis en place dans tous les établissements du second degré. L'élève est responsabilisé dans la construction de son itinéraire de formation, il doit « ouvrir son horizon personnel », « étayer son ambition », « construire des connaissances et des attitudes » afin de « fonder ses choix sur des bases aussi solides que possible ».

[Consulter la circulaire n° 2008-092 du 11 juillet 2008, paru au BOEN n° 29 du 17 juillet 2008](#)

Bon Week-end !